

# Mesures d'économie... Encore!

Le plan d'assainissement des finances cantonales a été présenté mercredi 30 avril par le Conseil d'État. Malheureusement, c'est encore le Personnel qui va être touché, mais pas seulement. Des mesures impactant toute la population sont également prévues. Voici le communiqué de presse de la FEDE à ce sujet.

## Plan d'assainissement des finances cantonales (PAFE) PAF dans les prestations et sur le statut du personnel de l'État!

À la veille de la fête du Travail et de ses rassemblements traditionnels, le Conseil d'État a annoncé une série de mesures d'économies en consultation pour réduire les déficits prévus pour les prochaines années.

Sans surprise, une grande partie de ces mesures vise à réduire les coûts liés au personnel de l'État: contribution de solidarité de 1% pour les salaires annuels après déduction de Fr. 39'000.-, report du palier de six mois, nouveau seuil de référence pour l'indexation des salaires, renoncement aux mesures sur la pénibilité jusqu'en 2029... Le personnel de l'État est clairement mis sous pression. De plus, les autres mesures qui imposent un effort financier supplémentaire à la population s'appliqueront également à ces collaborateurs et collaboratrices de l'État.

C'est indéniablement une double peine. Le plus préoccupant est que les prestations des services publics seront inévitablement affectées par ce plan d'austérité. En particulier, les services essentiels risquent de se détériorer voire de disparaître, compromettant ainsi la qualité de vie de nos concitoyens qui en dépendent.

Tandis que l'administration étatique réfléchit à faire toujours autant, voire plus, avec moins de moyens, ce sont des prestations qui ne sont pas fournies. Avec les économies annoncées par la Confédération et la baisse de la péréquation financière, cet exercice sera très probablement reconduit prochainement.

Ne serait-il pas plus judicieux d'assouplir la réglementation budgétaire, en permettant un équilibre sur trois ou cinq ans?

Ainsi, l'énergie et le temps de travail pourrait être dévolu aux services à la population prioritairement.



À ce stade, la FEDE réitère sa demande au Conseil d'État d'ouvrir un véritable dialogue, nous voulons des négociations, pas uniquement une consultation. Un partenariat c'est construire ensemble les solutions aux problèmes! Rappelons aussi qu'il serait grand temps de mettre en oeuvre cette politique RH prônée par notre canton employeur comme étant attractive et moderne en épargnant, pour une fois, celles et ceux qui animent au quotidien le coeur de nos services publics!

Enfin, la FEDE compte bien s'engager activement pour contrer ce plan d'austérité envisagé, visant ainsi une énième fois le personnel de l'État. Elle invite toutes les personnes concernées ainsi que les citoyens et citoyennes du canton à participer aux actions à venir.

Pour la FEDE, Isabelle Castella

# Du changement au sein du comité de l'AMCOFF

L'AMCOFF (Association des Maîtres du Cycle d'Orientation Fribourgeois Francophone) a tenu son assemblée générale le 20 février dernier. À cette occasion, nos membres ont pris congé de leur cher président, Christophe Gobet. Enseignant au CO de la Glâne depuis plus de 30 ans, Christophe prendra sa retraite à la fin de l'année scolaire.

Il est peu dire qu'un pilier de notre association s'en va. Christophe a œuvré durant 18 ans au comité, dont 10 en tant que président, puis coprésident, donnant son temps sans compter. Travailleur, rassembleur et collégial, il a su porter, de son ton posé et réfléchi, la voix de notre association avec mesure et diplomatie. Soucieux de faciliter une transition optimale, Christophe participera encore à nos comités jusqu'à cet été. C'est remarquable.

Merci pour tout, Christophe.

Notre assemblée m'a donc élu en tant que nouveau coprésident. Je rejoins Arnaud Fritsch, qui occupe ce poste depuis quelques mois.

## Qui sont ces coprésidents?

Je m'appelle Lucien Morel et suis âgé de 46 ans. Marié et père de deux enfants, je réside à Villarimboud. En un peu plus de 20 ans d'enseignement, j'ai fréquenté les CO de Domdidier, de la Glâne, et actuellement celui de Cugy. En plus de mon rôle d'enseignant formateur, je suis médiateur et personne ressource MITIC. J'ai rejoint le comité de l'AMCOFF en 2024.

Arnaud Fritsch a 52 ans. Marié et père de deux garçons, il habite à Corbières. Enseignant au cycle 2 à ses débuts, il a ensuite complètement changé de voie pour obtenir un CFC d'ébéniste. Après huit ans passés dans différentes entreprises du canton, il a rejoint le CO de Bulle en 2007, où il travaille encore actuellement. Médiateur durant 10 ans, Arnaud a également été représentant des maîtres au sein du comité de son école. À la rentrée 2021, il a rejoint le comité de l'AMCOFF, avant d'en devenir coprésident en 2024 et de représenter notre association au SER la même année.



De gauche à droite: Lucien Morel & Arnaud Fritsch, coprésidents de l'AMCOFF

Avec Arnaud, notre ambition est de renforcer le comité ainsi que les liens avec les différents établissements du canton.

Nous invitons donc toutes les personnes souhaitant s'engager dans la défense de l'école fribourgeoise et de notre profession à rejoindre notre comité. Ce dernier est uni et motivé. Cependant, les sollicitations sont nombreuses; ce qui nous oblige parfois à prioriser.

Un comité plus étoffé permettrait, par exemple, une plus grande influence dans les différents groupes de travail auxquels nous sommes conviés.

Lucien Morel, coprésident de l'AMCOFF

Nous vous rappelons notre site internet [www.amcoff.ch](http://www.amcoff.ch). N'hésitez pas à le consulter pour vous tenir informés.

